

226C1298
FR0010533075-FS0732

14 août 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GETLINK SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 août 2026, la société anonyme BNP Paribas (16 boulevard des Italiens, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 août 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société GETLINK SE et détenir indirectement 31 286 300 actions GETLINK SE représentant autant de droits de vote, soit 5,69% du capital et 4,87% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BNP Paribas Financial Markets Paris	31 059 881	5,65	31 059 881	4,83
BNP Paribas SA Securities Services	181 206	0,03	181 206	0,03
BNP Paribas Cardif	45 213	ns	45 213	ns
Total BNP Paribas	31 286 300	5,69	31 286 300	4,87

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GETLINK SE hors et sur le marché.

A cette occasion, la société BNP Paribas Financial Markets Paris a franchi individuellement en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 31 058 385 actions GETLINK SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 269 355 actions GETLINK SE résultant de la détention de 5 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juillet 2027 et le 26 juin 2029 ;
- 30 497 736 actions GETLINK SE résultant de la détention de 3 contrats « *total return swaps* » (TRS), à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'entre le 17 août 2026 et le 7 septembre 2027 ; et
- 291 294 actions GETLINK SE résultant de la détention de 2 contrats « *total return swaps* » (TRS), à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'entre le 24 août 2026 et le 25 août 2026.

¹ Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 642 889 291 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.